

# **Assemblée générale ordinaire**

## **de la Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide**

### **Tenue les 22 et 23 avril 2026 à Clermont-Ferrand (63)**

**Siège social : 30 Passage de l'Arche – 92800 Puteaux**  
**Adresse postale : Grande Arche paroi Sud – 92055 La Défense cedex**  
**Tél. : 01 40 81 32 65 – Courriel : [fnasce@i-carre.net](mailto:fnasce@i-carre.net) – Site : [www.fnasce.org](http://www.fnasce.org)**  
**Inscrite au RNA sous le numéro W922001502**

**Association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901**  
**Association reconnue d'utilité publique par décret du 20 août 2015**

|                                                 |            |
|-------------------------------------------------|------------|
| Nombre d'associations affiliées :               | <b>114</b> |
| Nombre d'associations ne pouvant voter :        | <b>1</b>   |
| Nombre d'associations détentrices d'un mandat : | <b>113</b> |
| Nombre de membres représentés :                 | <b>92</b>  |

☆☆☆☆☆

Aucun quorum n'étant nécessaire conformément au 7<sup>e</sup> alinéa de l'article 5-2 des statuts fédéraux, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier, le projet de budget qui composent le dossier n°2 de l'assemblée générale 2026, et les candidatures au comité directeur fédéral ou à la fonction de vérificateur aux comptes qui composent l'annexe 1 à ce dossier n°2, ont été mis à disposition des ASCE le 20 mars 2026 dans le cadre de la diffusion d'un courriel avec lien de téléchargement. Le rapport d'orientation a été transmis par courriel le 14 avril 2026.

☆☆☆☆☆

## **Ordre du jour**

Préambule  
Ouverture de l'assemblée générale  
Rapport moral  
Renouvellement du comité directeur fédéral et des vérificateurs aux comptes  
Renouvellement des commissions statutaires  
Rapport financier et comptes de l'exercice clos  
Rapport d'activités  
Présentation du nouveau bureau de la FNASCE et des responsables des commissions  
Interventions  
Gestion immobilière des unités d'accueil - FSUA  
Renouvellement des commissions statutaires  
Interventions  
Rapport d'orientations  
Projet de budget  
Fixation du montant de la cotisation fédérale 2027

Compte-rendu

Fixation du nombre de postes ouverts au comité directeur pour l'appel à candidature pour l'assemblée générale 2027

Discours de clôture

Passage de témoin (AG/Congrès)

## Préambule

Laurent FRANC, président de la FNASCE, remercie les présidents de l'ASCE, les mandats de l'ASCE, les présidents d'URASCE, les membres du comité d'organisation de l'ASCE 63 et les membres du Comité directeur fédéral de la FNASCE, les représentants de nos partenaires GMF, BFM, et Azureva pour leur présence à cette 58<sup>e</sup> assemblée générale.

Il présente les excuses des ministres ou secrétaires d'État des ministères Aménagement du territoire et Transition écologique qui seront représentés par M. François LEPAGE, sous-directeur des politiques sociales de la prévention et des pensions (SG/DRH/D/PSPP), accompagné de Mme Aurore DROMBY, responsable du bureau des prestations d'action sociale (SG/DRH/D/PSPP2).

Sont également excusés l'ancienne présidente, Joëlle GAU, et les anciens présidents de la FNASCE, Giro MIRLO et Michel BLONDEAU.

Un grand merci très sincère à Ornella MIMY, présidente de l'ASCE 63 et à toute son équipe pour l'organisation logistique de cette 58<sup>e</sup> assemblée générale.

Robert SALMON, responsable du centre diocésain de pastorale, fait son allocution d'accueil.

Didier BORREL, Directeur Adjoint DREAL Auvergne Rhône-Alpes, fait son allocution.

## Ouverture de l'assemblée générale

*Président de séance : Roland BIGORRE*

Laurent FRANC, président de la FNASCE, remercie les délégués des ASCE pour leur présence et procède à l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

Présentation du comité directeur fédéral par le président de la FNASCE.

Présentation des présidents et vice-présidents d'URASCE accompagnée du diaporama des régions avec photos des représentants des instances régionales et des présidents des ASCE du périmètre.

Hommage aux disparus (diaporama des tous les membres ou anciens membres des instances dirigeantes des ASCE disparus depuis l'assemblée générale de Longeville sur Mer (85) en 2025).

## Rapport moral

Laurent FRANC fait lecture du rapport moral de l'exercice écoulé (cf pièce 01-fnasceag2026\_rapport\_moral). Il remercie l'administration pour les bonnes relations et l'aide apportée. Il rappelle les engagements de la FNASCE par rapport à la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026

Il remercie les membres du comité directeur fédéral et les permanents du bureau administratif de la FNASCE pour le travail accompli depuis sa prise de fonction comme président de la FNASCE lors de

l'assemblée générale de 2025 à Longeville sur Mer (85).

La parole est donnée aux représentants des ASCE.

Le rapport moral est soumis au vote en fin de matinée en même temps que le renouvellement du comité directeur fédéral et des vérificateurs aux comptes.

Le résultat des votes est donné en début d'après-midi à la reprise.

## **Renouvellement du comité directeur fédéral et des vérificateurs aux comptes**

Sébastien LAGACHE, secrétaire général de la FNASCE, rappelle que suite au vote en assemblée générale 2025 à Longeville sur Mer (85) , le nombre de poste ouvert au comité directeur fédéral est de 21 membres. Sur cette base, compte tenu des postes vacants, 7 postes sont à pourvoir pour un mandat de 3 ans et sont à pourvoir au titre du comblement de la vacance pour un mandat de 2 ans, 2 postes et pour un mandat de un an, 1 poste

Il remercie Alain MORISSON et Stéphane VACHET qui ne se représentent pas, pour le travail effectué depuis leur entrée respective au comité directeur en 2017 et 2011.

Roland BIGORRE demande à chacun des 5 candidats de se présenter ainsi que rappeler ses motivations à l'assistance.

Se succèdent ainsi par ordre alphabétique :

- Sandrine BALAICOURT (candidate sortante) absente en séance, une vidéo a été diffusée
- Yannick LANTENOIS (candidat sortant)
- Vanessa MAGNIER (candidate sortante)
- Éric RAYNAUD (candidat sortant)
- Maud VARIN (candidate sortante)

Sébastien LAGACHE rappelle que conformément à l'article 7.1.5 du règlement intérieur fédéral, les candidatures aux fonctions de vérificateur aux comptes sont traitées dans les mêmes conditions que les candidatures aux fonctions de membre du comité directeur.

2 postes sont à pouvoir.

Roland BIGORRE demande à chacun des 2 candidats de se présenter ainsi que rappeler ses motivations à l'assistance.

Se succèdent ainsi :

- Michel PISTOULLER (ASCET 82),
- Pascal RENAT (ASCE 35).

Le renouvellement du comité directeur fédéral et des vérificateurs aux comptes est soumis au vote en fin de matinée.

Le résultat des votes est donné en début d'après-midi à la reprise.

## Renouvellement des commissions statutaires

Sébastien LAGACHE, secrétaire général de la FNASCE procède à l'appel à candidatures pour les commissions statutaires (Vote à main levée en application de l'article 7.1.8 du Règlement intérieur fédéral). Il propose aux mandatés et aux autres membres des délégations un temps de réflexion, le vote étant fixé le 23 avril.

### Commission « Médiation et discipline »

L'appel est lancé pour un poste à pourvoir par des membres du collège des présidents d'ASCE :

- Mandat de 3 ans – (Sortante : Chantal LABBÉ – ASCE 61) - Ne se représente pas.

### Commission « Audit financier »

L'appel est lancé pour deux postes à pourvoir :

- Président d'ASCE : Mandat de 1 an - Poste vacant
- Trésorier d'ASCE : Mandat de 1 an - (Sortante : Manuela MOUSSET – ASCE 17) - Se représente.

Suspension de séance à 12h30.



Les travaux de l'assemblée générale ordinaire reprennent à 14h00 sous la présidence de Maud VARIN.

Sébastien LAGACHE présente les résultats des votes de la matinée :

Rapport moral :

Pour : 81

Contre : 4

Blanc : 2

Nul : 5

*Le rapport moral est approuvé.*

Renouvellement du comité directeur fédéral :

Il est fait application de l'article 7.1.9 du règlement intérieur : pour être élu il faut recueillir la majorité absolue des suffrages.

| Comité directeur fédéral | Suffrages | Résultat                     |
|--------------------------|-----------|------------------------------|
| Votants                  | 92        |                              |
| Nul                      |           |                              |
| Blanc                    |           |                              |
| Sandrine BALAICOURT      | 89        | Élue pour un mandat de 3 ans |
| Yannick LANTENOIS        | 91        | Élu pour un mandat de 3 ans  |
| Vanessa MAGNIER          | 88        | Élue pour un mandat de 3 ans |
| Éric RAYNAUD             | 83        | Élu pour un mandat de 3 ans  |
| Maud VARIN               | 86        | Élue pour un mandat de 3 ans |

### Renouvellement des vérificateurs aux comptes :

Il est fait application de l'article 7.1.9 du règlement intérieur : pour être élu il faut recueillir la majorité absolue des suffrages, dans la limite du nombre de postes ouverts.

| Vérificateurs aux comptes | Suffrages | Résultat                          |
|---------------------------|-----------|-----------------------------------|
| Votants (S)               | 90        |                                   |
| Nul                       |           |                                   |
| Blanc                     |           |                                   |
| Michel PISTOUILLER        | 91        | <i>Élu pour un mandat de 1 an</i> |
| Pascal RENAT              | 92        | <i>Élu pour un mandat de 1 an</i> |

## **Rapport financier et comptes de l'exercice clos**

Bruna CHANEL OLIVE, trésorière de la FNASCE, présente avec Josée PALIN (trésorière adjointe) le tableau des dépenses et recettes ainsi que l'endettement et les disponibilités de la FNASCE (cf pièce 02-fnasceag2026\_rapport\_financier) ;

Elle rappelle l'obligation de faire appel à un commissaire aux comptes, la FNASCE recevant plus de 150 000 € d'argent public.

Bruna CHANEL OLIVE propose d'affecter le résultat de l'exercice 2025 d'un montant de -31 090 €, sur le report à nouveau.

Pascal RENAT et Michel PISTOUILLER, vérificateurs aux comptes, font lecture du rapport de vérification des comptes. Ils font état de la bonne gestion des comptes de l'association pour l'exercice clos, et proposent le quitus suite à l'analyse des pièces comptables.

Daniel GOMES, représentant le cabinet JPA, commissaire aux comptes de la FNASCE, présente les résultats de son audit des comptes de la FNASCE, travaux de certification des comptes sur l'exercice 2025. Ces travaux ont été menés en toute indépendance, en respectant les normes d'exercice professionnel qui sont imposées par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (cf pièces 03-fnasceag2026\_RCA2025 et 04-fnasceag2026\_RS2025).

La parole est donnée aux représentants des ASCE.

Des questions sont posées aux responsables de commissions. Les réponses sont données.

Le bilan financier, l'affectation du résultat sur le report à nouveau et le rapport spécial du commissaire aux comptes sont soumis au vote en fin d'après-midi en même temps que le rapport d'activités.

Le résultat des votes est donné le 23 avril au matin, avant la reprise des travaux.

## **Rapport d'activités**

Un diaporama présente les activités 2025 des secteurs transversaux, en complément des éléments déjà fournis (cf pièce 05-fnasceag2026\_RA\_Transversal).

Les secteurs « Sport », « Culture » et « Entraide » sont présentés individuellement sous forme de films par les vice-présidents sectoriels et les responsables des commissions associées (cf pièces 06-fnasceag2026\_RA\_Sport, 07-fnasceag2026\_RA\_Culture et 08-fnasceag2026\_RA\_Entraide).

À l'issue des échanges sur le rapport d'activités, il est soumis au vote, le résultat est donné le 23 avril au matin, avant la reprise des travaux.

*Suspension de séance à 17h30.*



*Les travaux reprennent le 23 avril à 8h30, sous la présidence de Yannick LANTENOIS.*

## **Présentation du nouveau bureau de la FNASCE et des responsables des commissions**

Sébastien LAGACHE annonce la réélection de Laurent FRANC, président de la FNASCE.

Laurent FRANC, président, élu par le nouveau comité directeur fédéral, lors de sa première réunion le 22 avril 2026 en début de soirée.

Laurent FRANC présente le nouveau bureau de la FNASCE et les adjoints :

- 1<sup>re</sup> vice-présidente : Maud VARIN
- Vice-président Sport : Éric RAYNAUD
- Vice-présidente Culture : Michèle JOSSIER
- Vice-président Entraide : Vanessa MAGNIER
- Secrétaire général : Sébastien LAGACHE
- Secrétaire générale adjointe : Marie-Christine RIVOIRE
- Trésorière générale : Bruna CHANEL OLIVE
- Trésorière générale adjointe : Josée PALIN

Laurent FRANC présente ensuite :

- les responsables des commissions permanentes 2026-2027 de la FNASCE :
  - Action sociale  
Responsable : Pas de candidat - Vanessa MAGNIER assure la fonction.
  - Affaires immobilières  
Responsable : Sandrine BALAICOURT                      Adjoint : Roland BIGORRE
  - Communication  
Responsable : Sandrine CORDEAU                      Adjointe :
  - Culture  
Responsable : Michèle JOSSIER                      Adjoint :
  - Domaine de la Chesnaye et son musée  
Responsable : Yannick LANTENOIS                      Adjoint :
  - Politique régionale  
Responsable : Sylvie DEVUN                      Adjoint :
  - Sport  
Responsable : Thierry BERTHIER                      Adjoint :

- les responsables des groupes de travail (GT) et les référents :
  - Affaires juridiques.....Roland BIGORRE
  - Assurances.....Roland BIGORRE
  - Billetterie nationale (GT).....Laurent FRANC
  - Congrès / AG / DASCE (GT).....Marie-Christine RIVOIRE
  - Finances (GT).....Bruna CHANEL-OLIVE
  - Formation (GT).....Michèle JOSSIER
  - Médailles (GT).....Josée PALIN
  - Olgua.....Maud VARIN
  - Relations avec l'administration centrale.....Thierry BERTHIER
  - Portage des politiques publiques  
et suivi des indicateurs de la CPO.....Maud VARIN
  - Règlement général sur la protection des données.....Laurent FRANC  
*accompagné de Christelle SAUVESTRE (ASCE 32)*

Sébastien LAGACHE informe les mandatés que l'appel à candidature pour les commissions permanentes sera envoyé aux ASCE début mai.

Sébastien LAGACHE présente les résultats des votes de l'après-midi du 22 avril :

- Bilan financier

Pour : **59**      Contre : **12**      Blanc: **17**      Nul : **4**

*Le bilan financier est approuvé.*

- Affectation du résultat sur le report à nouveau

Pour : **75**      Contre : **5**      Blanc: **8**      Nul : **4**

*L'affectation du résultat sur le report à nouveau est validée.*

- Rapport spécial du commissaire aux comptes

Pour : **82**      Contre : **5**      Blanc: **2**      Nul : **2**

*Le bilan financier est approuvé.*

- Rapport d'activités

Pour : **88**      Contre : **2**      Blanc: **0**      Nul : **2**

*Le rapport d'activités est approuvé.*

Yannick LANTENOIS présente l'organisation de la matinée :

- Intervention du président du CCAS et des partenaires Azureva, BFM et GMF
- Intervention de M. Abdelhak BOUTRIF, responsable d'Opération Hypérion (Billetterie nationale), la veille, le 22 avril en matinée.

## Interventions

Pascal WEST, président du CCAS du pôle ministériel intervient en plénière et fait son allocution.

Les partenaires Azureva, BFM et GMF présentent leur activité.

## Gestion immobilière des unités d'accueil - FSUA

Vanessa MAGNIER, vice-présidente Entraide et Maud VARIN, première vice-présidente Fnasce présentent l'historique, depuis sa création, du Fonds de Solidarité des Unités d'Accueil (FSUA) (cf pièce 09-fnasceag2026\_FSUA)

Le FSUA est bientôt épuisé et l'intérêt principal est de trouver des ressources financières supplémentaires pour satisfaire les demandes d'achat de biens immobiliers par les ASCE.

Un atelier s'est déroulé au dernier séminaire début mars avec les Régions afin de trouver des solutions sans tarder.

Le comité directeur fédéral a décidé d'augmenter son aide spécifique annuelle au FSUA en le passant de 25 000€ à 35 000€ (Décision n°2026-25)

Le comité directeur fédéral propose à l'assemblée générale 2026 d'affecter une partie des revenus générés par la tarification différenciée de la mise à disposition des unités d'accueil au FSUA (Décision n°2026-26)

Cette intervention se termine sur une séance de questions / réponses.

- Affectation d'une partie des revenus générés par la tarification différenciée de la mise à disposition des unités d'accueil au FSUA

50 % : 

|    |
|----|
| 29 |
|----|

60 % : 

|    |
|----|
| 15 |
|----|

70 % : 

|    |
|----|
| 22 |
|----|

*L'affectation de 50 % des revenus générés par la tarification différenciée de la mise à disposition des unités d'accueil au FSUA est validée.*

L'ASCE 50 intervient pour alerter les responsables du pôle ministériel suite à la décision de la DIRM-MEMN de retirer une UA mise à disposition sans délai.

## Renouvellement des commissions statutaires

Sébastien LAGACHE, secrétaire général de la FNASCE procède au vote à main levée suite à l'appel à candidatures du 22 avril en fin de matinée (Vote à main levée en application de l'article 7.1.8 du Règlement intérieur fédéral).

### Commission « Médiation et discipline »

Candidature reçue : Thierry BATAILLE (Président de l'ASCE 73)

Pour :  Contre :  Blanc:  Abstention :

*Thierry BATAILLE est élu membre de « Médiation et Discipline » pour trois ans.*

### Commission « Audit financier »

Candidature reçue : Manuela MOUSSET (Trésorière de l'ASCE 17)

Pour :  Contre :  Blanc:  Abstention :

*Manuela MOUSSET est élue membre de « Audit financier » pour un an.*

Candidature reçue : Chantal BALNY (Présidente de l'ASCE 50)

Pour :  Contre :  Blanc:  Abstention :

*Chantal BALNY est élue membre de « Audit financier » pour un an.*

Suspension de séance à 12h30.



*Les travaux reprennent à 14h00, sous la présidence de Michèle JOSSIER*

Michèle JOSSIER présente l'organisation de l'après-midi:

- Intervention des représentants du pôle ministériel MTE et de VNF

## Interventions

M. François LEPAGE, sous-directeur des politiques sociales de la prévention et des pensions (SG/DRH/D/PSPP) au pôle ministériel, intervient et fait son allocution. Il est accompagné de Mme Aurore DROMBY.

M. Romain DAUTIGNY, responsable de la division « santé et sécurité au travail » à VNF, fait son allocution.

## Rapport d'orientations

Laurent FRANC prend la parole et fait lecture du rapport d'orientations 2026 de la FNASCE et des enjeux à venir (cf pièce 10-fnasceag2026\_rapport\_orientations).

La parole est donnée aux représentants des ASCE.

Le rapport d'orientation est soumis au vote à la pause de l'après-midi.

- Rapport d'orientation

Pour :  Contre :  Blanc:  Nul :

*Le rapport d'orientation est approuvé.*

## Projet de budget

La trésorière générale présente le budget prévisionnel de l'exercice en cours, d'un montant de 1 047 440€ (cf pièce 11-fnasceag2026\_projet\_budget). Elle propose d'apporter toutes précisions requises.

Le projet de budget est soumis au vote.

- Projet de budget 2026

Pour : 78

Contre : 5

Blanc: 3

Nul : 0

*Le budget 2026 est adopté.*

## Fixation du montant de la cotisation fédérale 2027

La trésorière générale propose le maintien de la cotisation fédérale à 200 € pour 2027.

La cotisation fédérale est soumise au vote.

- Montant de la cotisation fédérale 2027

Pour : 84

Contre : 1

Blanc: 1

Nul : 0

*Le montant de la cotisation fédérale est maintenu à 200 € pour 2027.*

## Fixation du nombre de postes ouverts au comité directeur pour l'appel à candidature pour l'assemblée générale 2027

Le secrétaire général rappelle que les nouveaux statuts de la FNASCE, publiés le 20 décembre 2024, prévoit que ce soit l'assemblée plénière qui vote le nombre de postes ouverts au comité directeur fédéral pour la prochaine assemblée générale. Le nombre de postes est d'un minimum de 21 et peut aller jusqu'à 27.

Le nombre de postes ouverts pour l'assemblée générale 2026 se portant à 21 pour seulement 18 postes pourvus, le comité directeur propose à l'assemblée plénière de choisir entre 21 et 24 postes pour 2027 (nombres divisibles par trois dans le cadre du « tiers » sortant)

Le nombre de postes ouverts au comité directeur fédéral 2027 est soumis au vote.

- Nombre de postes ouverts au comité directeur fédéral pour l'assemblée générale 2027

21 : 67

24 : 10

Blanc: 9

Nul : 0

*Le nombre de postes ouverts au comité directeur fédéral pour l'AG 2027 sera de 21.*

## Discours de clôture

Laurent FRANC remercie les organisateurs, les membres du comité directeur fédéral, les présidents et vice-présidents d'URASCE, les mandatés des ASCE et les participants pour la qualité des débats et échanges, puis prononce le discours de clôture de la 58<sup>e</sup> assemblée générale de la FNASCE.

## Passage de témoin (AG/Congrès)

Ornella MIMY, présidente de l'ASCE 63 remercie l'ensemble des participants.

Lors de l'assemblée générale de Clermont-Ferrand (63), les représentants des 6 ASCE de la région Aquitaine ont validé le principe de se porter candidat à l'organisation de la 59ème Assemblée Générale de la FNASCE en 2027.

Cette manifestation se déroulera sur la Côte Basque, plus précisément au village vacances Azureva d'Hendaye (64) les 12 et 13 mai 2027.

Le passage du témoin n'a pas eu lieu.



L'ordre du jour étant épuisé, le président de la FNASCE procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance étant levée à 17h30.

Le président de la FNASCE

Laurent FRANC

Le secrétaire général

LAGACHE  
Sébastien  
(sebastien.lagache)

Sébastien LAGACHE

Signature numérique  
de LAGACHE Sébastien  
(sebastien.lagache)  
Date : 2026.05.20  
19:05:20 +02'00'